

# CONSEIL DE QUARTIER SAINT-SAUVEUR

RAPPORT ANNUEL 2023



**TABLE DES MATIÈRES**

|   |           |
|---|-----------|
| <b>LE MOT DES MEMBRES DU CONSEIL</b>  | <b>3</b>  |
| <b>1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>   | <b>9</b>  |
| 1.1 Ses membres au 31 décembre 2023   | 9         |
| 1.2 Son fonctionnement  | 10        |
| 1.3 Participation du public aux assemblées  | 10        |
| 1.4 Adresse de correspondance et personne-ressource   | 11        |
| <b>2. PRINCIPAUX DOSSIERS TRAITÉS EN 2023</b>   | <b>12</b> |
| 2.1 Plan local de mobilité durable de quartier et groupe de travail   | 12        |
| 2.2 Comité des communications   | 12        |
| 2.3 Regroupement des conseils de quartier de la Ville de Québec   | 14        |
| 2.4 Table de concertation vélo des conseils de quartier   | 14        |
| 2.5 Projet « Mon environnement ma santé »   | 15        |
| <b>3. MANDATS DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT<br/>ET DU COMITÉ EXÉCUTIF</b>   | <b>16</b> |
| <b>4. PARTICIPATIONS DES MEMBRES<br/>DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>  | <b>18</b> |
| <b>5. QUESTIONS DU PUBLIC AUX ASSEMBLÉES DU CONSEIL SUJETS<br/>DE TRAITÉS PAR QUARTIER ET LE CONSEILLER MUNICIPAL</b> | <b>19</b> |
| <b>6. ÉTATS FINANCIERS</b>  | <b>21</b> |



## LE MOT DES MEMBRES DU CONSEIL

La rue Saint-Vallier ouest, le Printemps Saint-Sauveur, la crise du logement et l'étonnante restauration du clocher.

L'année 2023 a tenu les administrateurs bien occupés avec des dossiers variés, de nombreuses consultations et différents projets.

Nous avons commencé à travailler avec Dave Gagnon-Pelletier, notre nouveau conseiller en participation citoyenne qui prend la relève du *célèbre* Denis Bergeron. Le conseil de quartier a commencé à intégrer la diffusion en direct sur zoom des assemblées, ce qui a mené à toutes sortes de défis liés aux technologies. Nous nous sommes progressivement habitués à jongler avec les micros pour nos prises de paroles et avons bien hâte de pouvoir continuer nos assemblées en mode hybride avec des équipements plus appropriés.

2023 a été une année importante car les administrateurs ont eu à se prononcer sur la transformation de Saint-Vallier ouest qui est probablement l'un des plus importants dossiers depuis la création du conseil de quartier!

Nous sommes privilégiés d'attirer autant de résidents chaque mois pour participer aux assemblées et consultations. Peu importe le dossier, les rencontres sont sujettes à des échanges nuancés et stimulants sur les aspirations du quartier et l'évolution des besoins des citoyens. Même si certaines soirées sont plus émotives et génèrent des discussions hautes en couleur, la majorité des échanges entre les différentes parties prenantes sont respectueuses, intéressantes, constructives et souvent bonifiées par une bonne dose d'humour partagée. Grâce à l'engagement et la participation citoyenne, l'année 2023 fût bien remplie pour le conseil de quartier de Saint-Sauveur.



## **C'est avec reconnaissance que les membres du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sauveur vous présentent le résumé des activités de l'année 2023.**

Nous avons poursuivi notre implication visant l'amélioration de la mobilité et de l'aménagement urbain du quartier malgré la fin du Groupe de travail sur la mobilité durable du quartier piloté par le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur. L'année 2023 a permis d'apprécier l'intégration et l'implantation dans les projets de la ville de certaines recommandations du **Plan de mobilité durable du quartier Saint-Sauveur**.

Toujours en matière de mobilité, le conseil de quartier a maintenu sa participation à la **Table de concertation vélo des conseils de quartier**, qui a pour but de promouvoir le cyclisme utilitaire, notamment par le suivi de la Vision de la mobilité active de la Ville de Québec et d'émettre des recommandations communes à tous les conseils de quartier et d'appuyer les démarches de bonification du réseau cyclable dans chaque quartier. La bonification du service AVelo dans le quartier ouvre la porte à de nouvelles initiatives pour rendre les déplacements à vélo plus conviviaux et sécuritaires, à l'image de la piste cyclable du chemin Sainte-Foy.

Accès Transports Viables et le **Comité des conseils de quartier des quartiers centraux sur la mobilité durable** se sont réunis un peu moins souvent que par les années passées. Nous avons également participé à une sortie regroupant plusieurs conseils de quartier et organismes pour réclamer la transformation de l'autoroute Laurentienne en boulevard urbain pour retisser les frontières de nos quartiers et améliorer la qualité de vie des citoyens par une réduction de la pollution atmosphérique.

En novembre, le conseil de quartier Saint-Sauveur a finalement effectué un travail de mobilisation intensif en regroupant 14 conseils de quartier pour appeler les élus à appuyer le projet de tramway de la ville de Québec. Même si le gouvernement a pris la décision de retirer le dossier à la ville, cette activité de visibilité médiatique a montré qu'en formant des coalitions, les conseils de quartier sont une voix importante et reconnue par les médias, les élus et le public lorsqu'ils se prononcent sur des enjeux qui concernent l'ensemble de la ville.

### **Rue Saint-Vallier Ouest**

Au début de l'année 2023, le conseil de quartier a participé à plusieurs rencontres avec la ville pour récolter nos commentaires concernant les différents scénarios envisagés. Les professionnels de la ville ont contextualisé les nombreux défis à concilier dans le cadre de l'élaboration du projet de réaménagement. Bien que le conseil de quartier soit ouvert au potentiel du scénario proposant de rendre une section de la rue à sens unique, notre plus grande préoccupation concernait le maintien d'une desserte en transport en commun concernant le déplacement des tracés sur le boulevard Charest en direction de Saint-Roch. Nos commentaires ont amené la ville à tester différentes options et à prévoir des mesures supplémentaires pour la sécurité routière sur la rue des Oblats.

Au printemps, plusieurs administrateurs ont pris part aux ateliers d'échanges sur le réaménagement de la rue en sens unique avec l'assistance des professionnels municipaux. En été, le conseil de quartier a participé à une [évaluation des impacts de santé](#) du projet de réaménagement de la rue Saint-Vallier pilotée par l'Université Laval afin de répertorier les risques et les conséquences potentielles d'un chantier aussi important afin de proposer des mesures d'atténuation ou des éléments à surveiller attentivement comme l'éco-gentrification.

En décembre, des administrateurs ont assisté à la présentation finale de la ville au Patro Laval et

ont pu constater que le projet ne faisait pas l'unanimité, ce qui est tout à fait normal. Le conseil de quartier Saint-Sauveur considère que le projet aura des retombées positives pour les résidents en retirant plusieurs irritants concernant la sécurité routière et la convivialité de la rue. Toutefois, les administrateurs insistent sur l'importance d'être vigilants à propos du dossier du transport en commun et recommandent d'investir significativement dans les différents mécanismes de communication portant sur les changements aux tracés afin que certains groupes plus vulnérables puissent se préparer aux changements et localisent facilement les nouveaux arrêts d'autobus les plus près de chez eux.

Le conseil de quartier a également insisté sur l'importance de revoir les politiques de stationnement afin que les futures constructions à proximité de Saint-Vallier soient cohérentes avec les objectifs d'apaisement de la circulation et la volonté de trouver des solutions innovantes pour que les constructions soient plus économiques et résilientes avec les changements climatiques.

### **Consultations**

Des activités de consultations citoyennes et ateliers participatifs ont aussi été organisés en dehors des assemblées du conseil de quartier. En 2023, la consultation préliminaire et l'atelier participatif lié au projet Kali avait suscité beaucoup d'intérêts et des discussions complexes sur le développement immobilier dans le quartier dans un contexte de crise du logement et d'embourgeoisement du quartier. Les promoteurs ont pris en considération certains des commentaires et critiques des citoyens concernant l'espace public, le stationnement, l'ajout d'un commerce de proximité et d'une entente avec Communauto. La majorité des administrateurs du conseil de quartier a appuyé les modifications réglementaires proposées pour le projet, mais en recommandant une baisse du nombre de stationnement sous-terrain pour réduire les coûts de la construction et des logements. Plusieurs résidents se sont prononcés contre le projet, craignant l'embourgeoisement accéléré du quartier. Conscient de la complexité et de l'importance des enjeux entourant la crise du logement, le conseil de quartier s'est engagé à organiser une soirée spéciale sur le logement dans Saint-Sauveur en invitant des experts du domaine.



## Saint-Malo

Le conseil de quartier a dû se prononcer sur deux projets de modifications réglementaires concernant des sites dans le secteur du parc industriel Saint-Malo et riverains du boulevard Charest Ouest. Cela fait plusieurs années que le CQ déplore qu'on lui présente des projets à la pièce dans ce secteur et propose la mise en place d'une démarche pour élaborer une vision du développement cohérente du secteur Charest Ouest afin de disposer d'un cadre structurant pour guider la consolidation et la revitalisation du secteur selon des objectifs de développement durable et un plan de mobilité complet. Dû à l'absence de quorum, les administrateurs n'ont pu se prononcer sur le dernier projet de révision réglementaire au mois de novembre. Nous avons refusé d'émettre une opinion sur le dernier projet en janvier et réitéré l'importance de se doter d'un plan pour le secteur Charest-ouest.

## Culture

Le conseil de quartier Saint-Sauveur a contribué à la programmation et au financement du *Printemps Saint-Sauveur*, une célébration de l'histoire du quartier pilotée par la Société historique de Québec. L'événement proposait des conférences, des animations, des visites historiques et des capsules dans le journal de Québec. En tant que contributeur important de la Société historique de Québec dans le cadre de ce projet, nous disposons de deux pages dans le magazine *Québécois*. Marc-André Beauchemin et Myriam Nickner ont produit un article sur l'histoire des conseils de quartier et de la contribution du conseil de quartier Saint-Sauveur à certaines initiatives en mobilité durable, aménagement et développement communautaire.



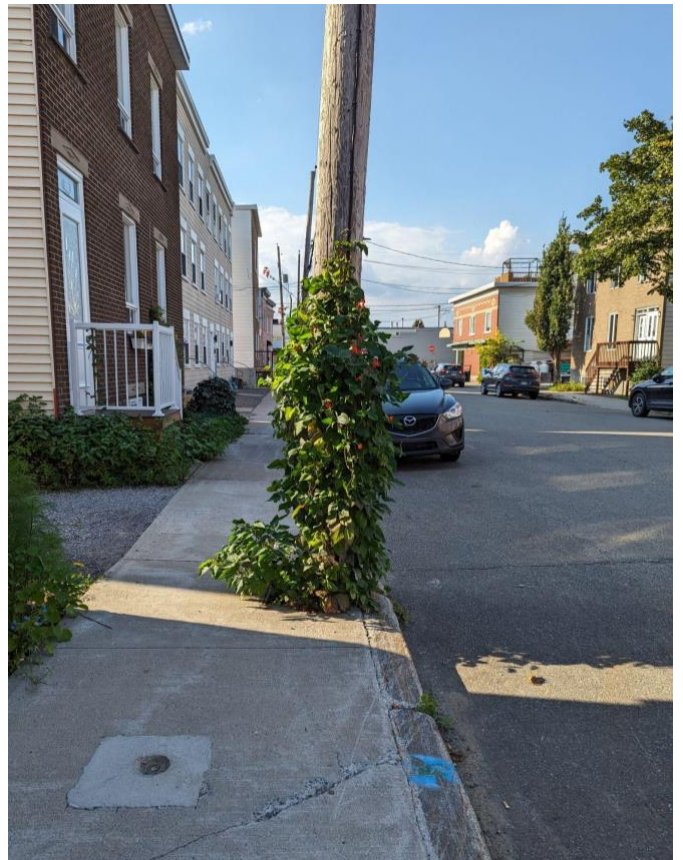


### Enfin, quelques développements en vrac :

- Début du chantier du parc Durocher qui devrait enfin être complété à l'été 2024;
- Sortie média des membres de la coopérative les Alchémilles (bar le Kirouac) dénonçant les difficultés de financement des projets d'habitations abordables et les retards de réalisation en découlant.
- C'est dans ce contexte que le projet de la coopérative Dorimène sur la rue Saint-Luc a dû se résigner, par manque de financement, à vendre son terrain à la ville de Québec qui compte réserver le terrain pour des projets de logements sociaux.
- Hôpital Sacré-Cœur, on souligne le 40ème anniversaire du Jardin communautaire Le Tournesol;
- Participation aux activités de manifestation pour la sécurité routière portées par le mouvement *Pas une mort de plus* qui ont mobilisé les parents et des écoliers dans les quartiers de Québec et à l'échelle du Québec pour réclamer davantage de mesures pour la sécurité routière.

### Plusieurs autres dossiers ont fait l'objet d'un suivi par le conseil de quartier en 2023 :

- Création d'une commission des services électriques (enfouissement des fils);
- Stratégie de sécurité routière 2020-2024
- Dossier du réseau de transport structurant de la ville de Québec (tramway);
- Abattage d'arbres et canopée;
- Phénomène grandissant de l'itinérance;
- Crise du logement et "rénovictions";
- Le clocher de l'église Saint-Sauveur;
- Le dossier de la qualité de l'air dans la Basse-ville de Québec et les recommandations liées au rapport [Mon environnement, ma santé](#) par la Direction de la Santé publique du CIUSSS Capitale-Nationale;
- Les critiques concernant l'aménagement de stationnements insérés dans les façades des nouvelles constructions;
- Arrivée de la collecte des résidus alimentaires (sacs mauves) pour le centre de biométhanisation;
- Préparation d'une séance d'information et discussion concernant l'habitation dans Saint-Sauveur
- Sortie du CQ comme membre du «[Front commun Basse-Ville, Limoilou et Vanier \(BVLV\)](#) demande à la Ville de Québec de revoir ses objectifs de canopée pour les quartiers du centre-ville, car ceux-ci sont « plus exposés à des contaminants atmosphériques ».



**Pour la prochaine année, nous poursuivrons notre participation, entre autres :**

- Au Regroupement des conseils de quartier de la Ville de Québec;
- À la table de concertation des conseils de quartier du centre-ville sur la mobilité durable, animé par Accès Transport viables;
- À la Table de concertation vélo des conseils de quartier;
- À des coalitions avec d'autres conseils de quartier et organisations à vocation sociale ou environnementale
- Dans les processus de consultation concernant l'aménagement du territoire.

Le conseil de quartier tient à souligner le départ de membres administrateurs qui ont eu lieu au cours de la dernière année, M.Serge Dupuis, de Mme Jade Néron et de Mme Ezmie Bouchard. Merci aux membres du Conseil de quartier pour leur engagement inestimable, car vous veillez à améliorer la vie du quartier. Merci à nos collaborateurs de la Concertation Saint-Sauveur, du Comité de citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur, de la SDC (Société de développement commercial) et de Accès Transports viables

Enfin, merci aux citoyennes et citoyens qui participent aux assemblées publiques du conseil. C'est grâce à l'ensemble de cette mobilisation, à vos projets et à votre intérêt pour le quartier que Saint-Sauveur rayonne de son dynamisme!

Finalement, le Conseil de quartier souhaite remercier les professionnels de la ville de Québec pour leur disponibilité, leur ouverture et la qualité de leur travail. Nous remercions également Mme Jocelyne Séguin qui a été notre incomparable secrétaire de rédaction durant les dernières années, bonne seconde retraite!

**Le conseil d'administration du conseil de quartier Saint-Sauveur:**

|                           |                      |
|---------------------------|----------------------|
| Myriam Nickner-Hudon      | Présidente           |
| Marilyn Wellman           | Trésorière           |
| Sylvain Simoneau          | Secrétaire           |
| Marc-André Beauchemin     | Administrateur       |
| Xavier Mercier-Méthé      | Vice-président       |
| Frédéric Paquet           | Administrateur       |
| Estelle Lacourse-Dontigny | Administratrice      |
| Ludivine Liberge          | Administratrice      |
| Mathieu Montégiani        | Administrateur       |
| Pierre-Luc Lachance       | Conseiller municipal |



## 1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

### 1.1 Ses membres au 31 décembre 2023

#### *Membres avec droit de vote*

M<sup>mes</sup>

|                           |                                |
|---------------------------|--------------------------------|
| Myriam Nickner-Hudon      | Présidente (2024)              |
| Marilyn Wellman           | Trésorière (2024)              |
| Estelle Lacourse-Dontigny | Administratrice (2025)         |
| Ludivine Liberge          | Administratrice (poste coopté) |

MM

|                       |                               |
|-----------------------|-------------------------------|
| Sylvain Simoneau      | Secrétaire (2025)             |
| Marc-André Beauchemin | Administrateur (2025)         |
| Frédéric Paquet       | Administrateur (2024)         |
| Xavier Mercier-Méthé  | Vice-président (2024)         |
| Mathieu Montégiani    | Administrateur (poste coopté) |

1 poste électif réservé aux femmes était vacant. Également, un poste coopté était vacant (1 poste pour résident ou pour commerce et institution).

#### *Membre sans droit de vote*

M. Pierre-Luc Lachance, conseiller municipal

#### *Secrétaires de rédaction*

Mme Jocelyn Séguin

Mme Véronique Demers

#### *Personne-ressource du conseil de quartier au Service de l'interaction citoyenne*

MM Denis Bergeron, conseiller en consultations publiques

Dave Gagnon-Pelletier, conseiller en consultations publiques

Par ailleurs, au cours de l'année 2023, la (les) personne(s) suivante(s) ont siégé au conseil d'administration :

|                    |                 |
|--------------------|-----------------|
| Mme Jade Néron     | Administratrice |
| Mme Ezmie Bouchard | Trésorière      |
| M. Serge Dupuis    | Administrateur  |

## ***1.2 Son fonctionnement***

### ***Assemblées, rôle, mandat, composition du conseil d'administration***

En 2023, en plus de l'assemblée annuelle, le conseil de quartier de Saint-Sauveur a tenu huit assemblées ordinaires du conseil d'administration et une assemblée spéciale. À ces assemblées s'ajoutent des rencontres de travail ou de comités.

Le conseil de quartier est un organisme à but non lucratif accrédité par le conseil municipal de la Ville de Québec. Interlocuteur privilégié de la Ville, il a pour mission de permettre aux citoyennes et citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins à l'égard de questions qui concernent leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique.

Dans un esprit de collaboration avec la Ville, le conseil de quartier exerce les mandats suivants :

- Émettre des recommandations sur tout projet de modification au règlement d'urbanisme ou touchant le quartier qui lui est soumis par une instance décisionnelle de la Ville;
- Tenir des séances de consultations publiques sur une question sur laquelle son opinion a été demandée par une instance décisionnelle de la Ville;
- Tenir, de sa propre initiative, une consultation publique sur un projet de la Ville sur une propriété municipale dans le quartier;
- De sa propre initiative, transmettre à la Ville son avis sur toute autre matière concernant le quartier, en collaboration avec les représentants de la Ville et les acteurs du milieu, ainsi qu'en accord avec les orientations et les outils de planification de la Ville;
- Bonifier l'offre de services, la planification ou la mise en œuvre d'un projet municipal touchant le quartier.

Jusqu'à onze personnes veillent au bon fonctionnement du conseil de quartier et forment le conseil d'administration : quatre sièges sont réservés aux femmes et quatre aux hommes qui résident dans le quartier. Ces personnes sont élues pour des mandats de deux ans selon un principe d'alternance. Outre les membres élus, trois sièges sont réservés à des membres cooptés nommés par le conseil d'administration. Ces membres résident dans le quartier ou représentent un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire situé dans le quartier. Le conseil d'administration peut ajouter des critères pour le choix des membres cooptés. Ceux-ci sont nommés pour un mandat se terminant à l'assemblée annuelle suivante. Leur mandat est renouvelable. Les conseillères et conseillers municipaux du quartier sont membres du conseil d'administration, mais sans droit de vote.

## ***1.3 Participation du public aux assemblées***

Les assemblées ordinaires du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sauveur sont ouvertes au public. À chaque assemblée, une période de temps est réservée aux membres du conseil de quartier, c'est-à-dire à la population, pour des questions ou des commentaires.

À moins d'avis contraire, le conseil se réunit au Centre Édouard-Lavergne, sis au 390, rue Arago Ouest. À la suite de la pandémie de Covid-19, les activités du conseil de quartier ont été tenues en mode virtuel, et en 2023, en mode hybride. Généralement, les assemblées se tiennent le troisième mercredi de chaque mois, à l'exception des mois de juillet et d'août où le conseil fait relâche.

Les dates des assemblées du conseil de quartier sont publiées dans l'agenda du bulletin municipal « Ma Ville », à la section « Mon Arrondissement ». Par ailleurs, ces informations ainsi que les ordres du jour, les procès-verbaux, les documents et les rapports des consultations sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec à l'adresse :

[https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils\\_quartier/saintsauveur/index.aspx](https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/saintsauveur/index.aspx).

#### **1.4 Adresse de correspondance et personne-ressource**

***L'adresse de correspondance du conseil de quartier est la suivante :***

Arrondissement de La Cité-Limoilou

Conseil de quartier de Saint-Sauveur

500, rue du Pont

Québec (Québec) G1K 6N4

***L'adresse de courriel du courriel :*** [conseilquartier.saint-sauveur@ville.quebec.qc.ca](mailto:conseilquartier.saint-sauveur@ville.quebec.qc.ca)

***Facebook :*** Conseil de quartier de Saint-Sauveur

La personne-ressource de la Ville de Québec est M. Dave Gagnon-Pelletier, conseiller en consultations publiques. On peut le joindre au Service de l'interaction citoyenne, par téléphone, au 418 641-6411, poste 1435 ou par courriel à : [dave.gagnon-pelletier@ville.quebec.qc.ca](mailto:dave.gagnon-pelletier@ville.quebec.qc.ca).



## 2. PRINCIPAUX DOSSIERS TRAITÉS EN 2023

### 2.1 *Plan local de mobilité durable de quartier et groupe de travail*

Le Plan local de mobilité durable de quartier (PMDQ) a été réalisé conjointement par le conseil de quartier de Saint-Sauveur et le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS). Le PMDQ, développé à l'aide de recherches et de consultations citoyennes, est un document proposant des moyens visant l'amélioration du transport actif (piétons, vélo), du transport collectif, de la convivialité ainsi que la réduction de l'impact de la circulation automobile de transit dans le quartier Saint-Sauveur. La version définitive du PMDQ a été dévoilée au mois d'avril 2016.

Le Groupe de travail sur la mobilité durable du quartier (GTMDQ) était formé de membres du conseil de quartier et du CCCQSS. Son objectif était d'assurer une suite active et concrète aux recommandations du PMDQ. Au printemps 2023, en raison d'un manque de ressources financières et humaines, le CCCQSS, d'un commun accord avec le conseil de quartier, a mis fin au GTMDQ. Certains comités pilotés par le CCCQSS né de l'action du GTMDQ (piéton et transport en commun) continueront de contribuer au déploiement du PMDQ et le conseil de quartier continuera à l'utiliser comme document de référence dans ces réflexions et recommandations.

### 2.2 *Comité des communications*

Le Comité des communications du conseil de quartier a pour mission d'informer les citoyens du quartier des actions et projets du Conseil, de relayer l'actualité, de diffuser les consultations publiques et de réaliser des activités d'information ponctuelles (capsules d'information, des conférences sur des sujets d'intérêts) tout en utilisant les moyens de communication à sa disposition.

Pour assurer sa mission, le Comité des communications peut compter sur plusieurs outils, tels que sa page Facebook, son infolettre et sa base d'abonnés, ainsi qu'un abonnement au média hyperlocal *Monsaintsauveur.com*.

#### ***Page Facebook***

La page Facebook du conseil de quartier sert principalement à relayer des informations diversifiées sur les actualités du quartier, les événements qui touchent les citoyennes et citoyens de Saint-Sauveur, l'horaire des assemblées du Conseil, les ordres du jour des assemblées ainsi que les projets de consultations publiques. Elle est également fort utile pour accroître la visibilité des activités du conseil de quartier. De plus, elle relaie, selon les demandes, des communications provenant de citoyens et/ou d'organismes, reçues via messagerie.



### ***Groupe fermé pour ses administrateurs et Google Drive***

Afin de répondre à un besoin ponctuel d'échange d'informations et favoriser des contacts et le partage plus rapide d'informations, les administrateurs du conseil de quartier utilisent un groupe fermé sur Facebook ainsi qu'un dossier Google Drive. Ces outils s'avèrent constructifs et fort appréciés.

### ***Infolettre***

L'infolettre du conseil de quartier est, pour sa part, gérée à l'interne par le conseiller en consultation publique de la Ville de Québec. Toutefois, le conseil peut y relayer de l'information à sa guise, en faisant parvenir au conseiller les projets d'infolettre.

### ***Abonnement à Monsaintsauveur.com***

Le conseil de quartier a également un abonnement au média hyperlocal *Monsaintsauveur.com*, lequel donne droit notamment à un [onglet profil sur leur page Internet](#), ainsi qu'à plusieurs publications annuellement. *Monsaintsauveur.com* annonce mensuellement les dates des séances et publie régulièrement des nouvelles sur les sujets importants discutés en assemblée. Les articles permettent de mettre en valeur le travail et les initiatives du conseil de quartier auprès de la population et d'intéresser le public aux enjeux du quartier.

### ***Conférence et activités d'information***

Avec le double objectif d'offrir, d'une part, aux résidents (es) de Saint-Sauveur l'occasion d'en apprendre plus sur différents aspects de leur quartier (urbanisme, culture, architecture, etc.), faire découvrir les organismes communautaires actifs sur son territoire et, d'autre part, de faire la promotion des activités du conseil de quartier, le Comité des communications souhaite réaliser des activités de communication particulières et personnalisées tel que des conférences ou des capsules d'information.



### **2.3 *Regroupement des présidents de conseils de quartier***

Aucune activité n'a été tenue en 2023. Cependant, les différentes activités en ligne de la ville ont permis à des administrateurs de différents conseils de quartier de réseauter et de partager leurs connaissances. Ce fût le cas pour la mobilisation entourant l'appui des conseils de quartier au projet de tramway de la ville de Québec où les administrateurs ont pu échanger et se connaître dans une conversation électronique.

#### **Table de la mobilité des conseils de quartier des quartiers centraux**

La Table bénéficie de l'accompagnement de l'organisme Accès Transport viables dans des réflexions sur les questions de mobilité qui concernent nos quartiers. Cela couvre les enjeux piétons, l'accessibilité universelle, le déneigement, les améliorations du transport en commun.

### **2.4 *Table de concertation vélo des conseils de quartier***

Le conseil de quartier de Saint-Sauveur est membre de la Table de concertation vélo des conseils de quartier (TCVCQ). Cette instance, qui réunit jusqu'à une cinquantaine de délégués issus de vingt-sept (27) quartiers, s'est donné pour mandat de veiller au développement du réseau cyclable utilitaire. Depuis sa création en 2015, elle s'est imposée comme un interlocuteur incontournable de la Ville de Québec en ce qui concerne le développement du réseau cyclable utilitaire et regrouper les besoins et attentes des citoyens des divers quartiers de Québec.

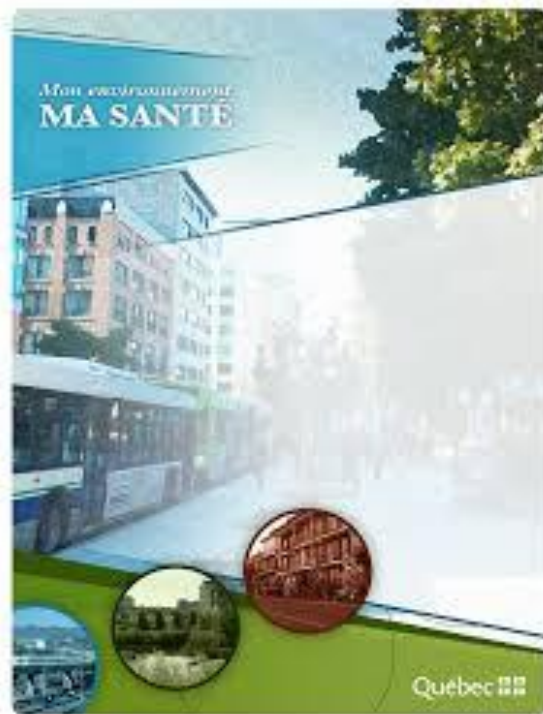
Les membres de la TCVCQ se sont réunis en mode virtuel à 7 reprises au cours de l'année 2023. Les principaux sujets abordés en cours d'année furent :

- Intégration du réseau cyclable au projet de tramway et multimodalité;
- Vision de la mobilité active de la Ville de Québec – Suivi de la mise en oeuvre et participation au comité de suivi;
- Veilles des projets cyclables;
- Participation aux consultations publiques concernant le réseau cyclables et adoption de recommandations sur les projets;
- Expansion du système de vélo partage àVélo;
- Implantation des corridors Vélo-Cité dont celui du chemin Ste-Foy;
- Réseau cyclable hivernal et allongement de la saison d'ouverture du réseau cyclable;
- Coordination des chantiers routiers avec le réseau cyclable;
- Aménagement cyclable de la rue Dalhousie;
- Pont de Québec;
- Initiatives en sécurité routière;
- Arrimage du réseau cyclable avec les corridors scolaires;
- Comportement des cyclistes sur le corridor Vélo Cité du chemin Ste-Foy;
- Saines habitudes de vie;
- Accueils de nouveaux conseils de quartier (Ste-Thérèse-de-Lisieux, Orsainville).



Les trois grands dossiers de la TCVCQ en 2023 furent, l'intégration du réseau cyclable utilitaire au réseau de tramway incluant les facilités permettant l'intermodalité, l'adoption de la Vision de la mobilité active et la mise en place des premiers segments des corridors Vélo Cité. Le président de la table rencontre mensuellement l' élu responsable du réseau cyclable afin de discuter des enjeux abordés aux rencontres de la TCVCQ et des membres de la table font partie du comité de suivi de la Vision de la mobilité active.

## 2.5 *Projet « Mon environnement ma santé »*



Le projet « Mon environnement, ma santé » (MEMS) vise à étudier les impacts de la qualité de l'air ambiant sur la santé des résidents des secteurs Limoilou, Vanier et de la Basse-Ville de Québec. Cette étude est le fruit d'une entente conclue entre la Direction de santé publique (DSP), du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale et de la Ville de Québec.

Le conseil de quartier de Saint-Sauveur a participé à cette étude en siégeant au sein du comité-conseil de l'étude avec des représentants de certains autres conseils de quartier ainsi qu'avec d'autres partenaires comme des scientifiques, des entreprises et des organismes environnementaux. Le comité-conseil avait pour mandat d'orienter et de soutenir l'équipe de projet dans la réalisation du projet.

En 2023, le conseil de quartier a participé à plusieurs rencontres pour la rédaction des recommandations du rapport sur MEMS. Les résultats ont été publiés en mars, rappelant que la mauvaise qualité de l'air est responsable de plusieurs cas de maladie du cœur et du système respiratoire qui affectent la qualité de vie et la longévité des résidents exposés à plusieurs sources de pollution et stress environnementaux. Le rapport met de l'avant l'importance de la circulation automobile comme émetteur de particules fines dommageables à la santé et que les solutions préventives se trouvent surtout dans une nouvelle façon de penser l'aménagement de la ville. Cela implique d'améliorer les services de transports en commun afin de réduire la pollution produite par les automobiles, d'augmenter le verdissement, de construire des infrastructures favorisant la mobilité active et de cesser tout projet d'expansion de la capacité routière, incluant l'aménagement de voies réservées.

### 3. MANDATS DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT ET DU COMITÉ EXÉCUTIF

Conformément à la *Politique de consultation publique de la Ville de Québec* et à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, en 2022, les membres du conseil de quartier ont traité différents dossiers en matière de réglementation de zonage qui concernent le quartier. Ces dossiers sont présentés par l'Arrondissement ou par le comité exécutif de la Ville et, pour chacun d'entre eux, le conseil de quartier possède un pouvoir de recommandation. Le tableau suivant présente les dossiers traités par le conseil en 2023.

| Sujets                                     | Titre   | Recommandations ou actions du conseil de quartier  | Décisions ou résultats du conseil d'arrondissement ou du comité exécutif de la Ville |
|--|---|--|--|
| Consultation publique-Zonage<br>2023-01-18 | Projet de modification intitulé Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une permission d'occupation sur le lot numéro 5 342 515 du cadastre de Québec, R.C.A.1V.Q.472<br><br>et<br><br>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une demande d'occupation sur le lot 5 342 515 du cadastre de Québec, R.C.A.1V.Q.474 | Recommander à l'unanimité au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification tel que présenté | Semblable à la recommandation  |
| Consultation publique-Zonage<br>2023-03-15 | Projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 15030Cc, R.V.Q. 3166 (885, boulevard Charest Ouest, quartier de Saint-Sauveur, district électoral de Saint-Roch-Saint-Sauveur)  | Recommander à l'unanimité au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification tel que présenté | Semblable à la recommandation  |

|  |  |  |                                       |
|--|--|--|---------------------------------------|
| <p>Consultation publique-Zonage<br/>2023-06-21</p> | <p>Projet de modification intitulé Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 15062Mb (577, boulevard Charest Ouest, quartier de Saint-Sauveur, district électoral de Saint-Roch- Saint-Sauveur), R.C.A.1V.Q.485.</p>  | <p>Recommander à la majorité au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification en tenant compte des recommandations formulées par le conseil de quartier</p> | <p>Différent de la recommandation</p> |
| <p>Consultation publique-Zonage<br/>2023-09-20</p> | <p>Projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones situées dans le quartier de Saint-Sauveur quant à l'empiètement d'un escalier en cour avant et à la présence d'un tablier de manœuvre, R.C.A.1V.Q.490 (Articles d'assouplissement 383 et 676, quartier de Saint-Sauveur, district électoral de Saint-Roch-Saint-Sauveur).</p> | <p>Recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification tel que présenté</p>  | <p>Semblable à la recommandation</p>  |
| <p>Consultation publique-Zonage<br/>2023-10-18</p> | <p>Projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une autorisation personnelle à Jeunes Musiciens du monde pour l'utilisation du lot 5 340 669 du cadastre du Québec (R.C.A.1V.Q.493). r</p>  | <p>Recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification tel que présenté</p>  | <p>Semblable à la recommandation</p>  |
| <p>Consultation publique-Zonage<br/>2023-11-15</p> | <p>Projet de modification intitulé<br/>À déposer au conseil municipal :<br/>Règlement modifiant le Règlement de l'arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 15030Cc, R.V.Q.3215<br/><br/>À déposer au conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou : Règlement modifiant le Règlement de l'arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 15031Ip, R.C.A.1V.Q.495</p>         | <p>La demande d'opinion auprès des administrateurs a été reportée à janvier 2024 en raison d'une absence de quorum des administrateurs</p>                                   | <p>S.o.</p>                           |

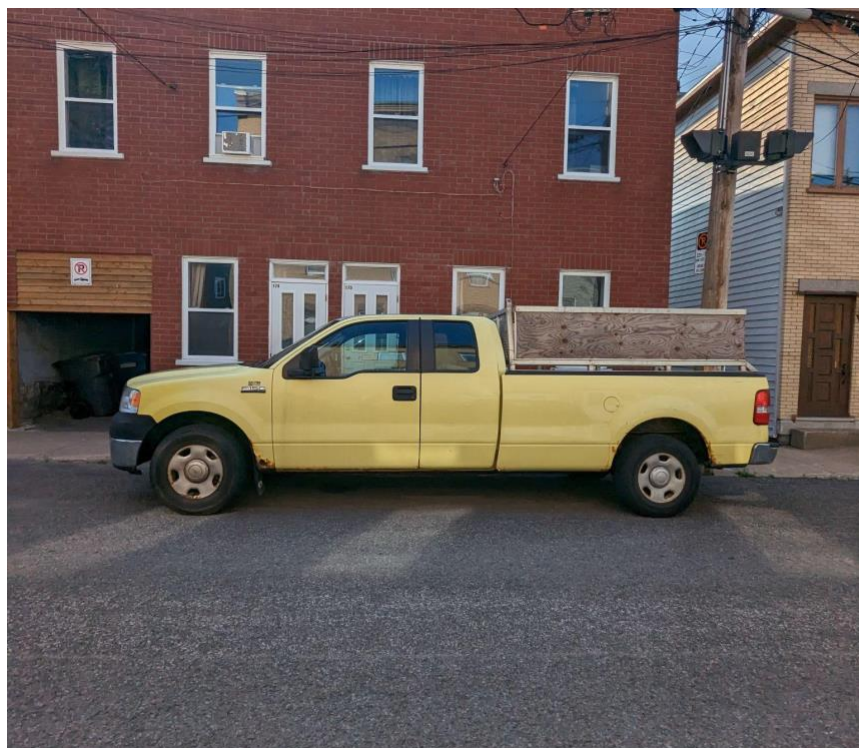


## 4. PARTICIPATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### 4.1 Participations à des organismes ou regroupements

En raison des répercussions que des dossiers peuvent avoir sur le quartier, le conseil de quartier entretient des relations privilégiées avec certains organismes ou regroupements. Ces relations se traduisent par une délégation officielle du conseil de quartier auprès de ces organismes ou regroupements. Ces délégations sont assumées par les membres du conseil d'administration. En 2023, les délégations du conseil de quartier étaient les suivantes :

| ORGANISME OU REGROUPEMENT   | DÉLÉGATION   |
|---|--|
| <b>Regroupement des conseils de quartier de la Ville de Québec</b>              | Myriam Nickner-Hudon                                     |
| <b>Groupe de travail et comité de suivi sur la mobilité durable de quartier</b> | Sylvain Simoneau, Marc-André Beauchemin, Frédéric Paquet |
| <b>Comité des communications</b>  | Myriam Nickner-Hudon, Marilyn Wellman                    |
| <b>Mon environnement ma santé</b>   | Myriam Nickner-Hudon                                     |
| <b>Table de concertation vélo des conseils de quartier</b>                      | Sylvain Simoneau   |



## 5. QUESTIONS DU PUBLIC AUX ASSEMBLÉES DU CONSEIL DE QUARTIER ET SUJETS TRAITÉS PAR LE CONSEILLER MUNICIPAL

Les citoyennes et citoyens qui se présentent à une assemblée du conseil d'administration du conseil de quartier disposent d'au moins une période de questions et de commentaires qu'ils peuvent utiliser pour attirer l'attention des membres du conseil d'administration du conseil de quartier ou des représentantes et représentants de l'Arrondissement sur tout sujet qui concerne le quartier.

Dans le cadre des assemblées du conseil d'administration du conseil de quartier, le conseiller municipal participe aux discussions et dispose d'une période de temps afin de donner de l'information sur différents dossiers ayant trait au quartier, à l'arrondissement ou à la ville.

Voici un aperçu des sujets portés à l'attention du conseil d'administration par les citoyens et le conseiller municipal en 2023 :

- Centre de biométhanisation et collecte des matières résiduelles;
- Clocher de l'église Saint-Sauveur;
- Criminalité;
- Déneigement :
  - Aléas météorologiques;
  - Escalier du parc des Braves;
- Escaliers publics – État, entretien et accès en hiver;
- Expérience client avec les Services de la Ville :
  - Exigences élevées de la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec;
  - Lourdeur administrative avec service de l'urbanisme;
- Itinérance;
- Logement social et habitation :
  - Site du bar le Kirouac (Coop. des Jardins d'Alchémilles)
  - Îlot Carillon;
  - Terrain du Kalimera pour le projet Kali;
- Parcs et places publiques :
  - Parc conviviaux;
  - Réfection du parc Durocher;
  - Parvis de l'église Saint-Malo;
  - Bas-bijou et parc du centre Lavergne;
- Participation publique et consultation : principe d'équité;
- Pollution atmosphérique et qualité de l'air dans la Basse-Ville;
  - Réflexion sur la capacité routière
- Réseau cyclable :
  - Réseau hivernal;
  - Popularité de àVelo, ajout de nouvelles stations dans le quartier;
  - Lien entre la rue Borne et la rue des Ardennes (passage à niveau du chemin de fer);

- Secteur du Bas-Bijou, mobilisation autour de l'avenir du centre Édouard-Lavergne et la gestion des activités et services offerts sur place;
- Rue Saint-Vallier :
  - Sens unique avec piste cyclable testé entre des Oblats et St-Joseph Ouest;
  - Dangerosité et non-respect de la priorité pour les piétons à l'intersection de la rue Montmagny et du boulevard Charest Ouest;
- Stratégie de sécurité routière 2020-2024 :
  - Modification programmation des feux piétons;
  - Rue Marie-de-l'Incarnation : apaisement limité et impacts sur le respect des vitesses difficiles à mesurer;
  - Sécurité dans le secteur de l'école St-Malo;
  - Rue Raoul-Jobin, stationnement aux intersections, dans la marge de 5 m, qui obstrue la visibilité des piétons le long de ce corridor scolaire;
- Vignettes de stationnement;
  - Études pour le secteur nord du quartier - résultats pointent vers utilisation inférieure à 70% et est surtout occupés par les résidents.
- Vision de la mobilité active.

## 6. ÉTATS FINANCIERS

### Bilan financier

|                |                             | Au 31 décembre :  |                   |                   |
|----------------|-----------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
|                |                             | 2023              | 2022              | 2021              |
|                |                             | (\$)              | (\$)              | (\$)              |
| <i>Actifs</i>  | Compte bancaire             | 3,515.89          | 4,699.00          | 6,112.00          |
|                | À recevoir - Fonctionnement | 1,365.00          | 0.00              | 0.00              |
|                | À recevoir - Initiatives    | 0.00              | 0.00              | 0.00              |
|                | <i>Total actifs</i>         | <i>4,880.89</i>   | <i>4,699.00</i>   | <i>6,112.00</i>   |
|                |                             |                   |                   |                   |
| <i>Passifs</i> | À payer - Fonctionnement    | (39.00)           | 0.00              | 0.00              |
|                | À payer - Initiatives       | 0.00              | 0.00              | 0.00              |
|                | <i>Total passifs</i>        | <i>(39.00)</i>    | <i>0.00</i>       | <i>0.00</i>       |
|                |                             |                   |                   |                   |
|                | <b>VALEUR NETTE</b>         | <b>\$4,919.89</b> | <b>\$4,699.00</b> | <b>\$6,112.00</b> |

### État des résultats

|                 |   | Au 31 décembre : |                   |                  |
|-----------------|---|------------------|-------------------|------------------|
|                 |   | 2023             | 2022              | 2021             |
|                 |   | (\$)             | (\$)              | (\$)             |
| <i>Produits</i> | Montants reçus - Fonctionnement         | 0.00             | 1,304.00          | 602.00           |
|                 | Montants reçus - Initiatives            | 2,400.00         | 12,000.00         | 10,500.00        |
|                 | Montants reçus - Ristourne              | 3.80             | 0.00              | 0.00             |
|                 | <i>Total des produits</i>               | <i>2,403.80</i>  | <i>13,304.00</i>  | <i>11,102.00</i> |
|                 |   |                  |                   |                  |
| <i>Charges</i>  | Montants payés - Secrétariat            | 1,000.00         | 945.00            | 0.00             |
|                 | Montants payés - Frais bancaires        | 75.75            | 94.00             | 0.00             |
|                 | Montants payés - Fonctionnement, autres | 346.77           | 452.00            | 1,287.00         |
|                 | Montants payés - Initiatives            | 2,000.00         | 13,225.00         | 7,525.00         |
|                 | <i>Total des charges</i>                | <i>3,422.52</i>  | <i>14,716.00</i>  | <i>8,812.00</i>  |
|                 |   |                  |                   |                  |
|                 | <b>RÉSULTAT NET</b>                     | <b>-1018.72</b>  | <b>(1,412.00)</b> | <b>2290.00</b>   |



**NOTES COMPLÉMENTAIRES****AU 31 DÉCEMBRE 2023****Note 1. Statut et nature des activités**

L'inspecteur général des institutions financières a déposé au registre des entreprises individuelles des sociétés et des personnes morales, le 27 octobre 1998, copie d'une résolution de la Ville de Québec, autorisant la constitution d'un conseil de quartier sous le nom du **conseil de quartier de Saint-Sauveur**.

Le conseil de quartier est un mandataire de la Ville de Québec et le conseil municipal de la Ville doit consulter le conseil de quartier dans les matières indiquées à la *Politique de consultation publique de la Ville de Québec*, adoptée par le conseil de ville.

**Note 2. États financiers vérifiés**

Le 17 juin 2009, l'Assemblée nationale sanctionnait la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal* (L.R.Q., chapitre 26). L'obligation pour les conseils de quartier de produire annuellement des états financiers vérifiés est maintenant retirée.

**Note 3. Vérification de conformité**

À compter de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2009, et ce, dans le cadre de son mandat de vérification des comptes et affaires de la Ville et de la vérification de la gestion des fonds et biens publics, le vérificateur général de la Ville procédera sur un cycle de trois ans à une vérification de conformité aux règlements et politiques de la Ville de la gestion de tous les conseils de quartier. Son rapport annuel au conseil municipal fera alors état de cette vérification.

## Annexe 1 Le Conseil de quartier dans les médias

- MONQUARTIER.COM, 14 décembre 2023, [\*Le réaménagement de la rue Saint-Vallier Ouest au cœur des échanges du conseil de quartier | Monsaintsauveur\*](#)
- Flavie Villeneuve, 20 juillet 2023. [\*Vitesse dans Saint-Sauveur : des améliorations insuffisantes, jugent des résidents | Radio-Canada\*](#)
- Louis Gagné, 8 novembre 2023, [\*Des conseils de quartier réitèrent leur appui au tramway / Tramway de Québec | Radio-Canada\*](#)
- Juliette Nadeau-Besse, 26 juin 2023, [\*Saint-Sauveur grogne contre le Kali\*](#), Le Soleil
- MONQUARTIER.COM 8 décembre 2023, [\*Réaménagement de Saint-Vallier Ouest : officiellement un sens unique | Monsaintsauveur\*](#)
- MONQUARTIER.COM, 2 novembre 2023, [\*Verdissement des quartiers de la Basse-Ville: neuf organismes font front commun | Monlimoilou\*](#)
- SIMON CARPENTIER, 18 juin 2023, [\*Des citoyens veulent bloquer le projet sur le site de l'ancien Kalimera\*](#)
- MONQUARTIER.COM, 29 décembre 2023, [\*Retour sur 2023 dans Saint-Sauveur | Monsaintsauveur\*](#)
- MONQUARTIER.COM, 6 décembre 2023, <https://monsaintsauveur.com/2023/logement-social-et-jardin-communautaire-des-acquisitions-de-la-ville-dans-saint-sauveur/>
- David Rémillard, RADIO-CANADA QUÉBEC, 28 mai 2023, [https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1982529/eglise-saint-sauveur-appel-offres-restauration-cloche,](https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1982529/eglise-saint-sauveur-appel-offres-restauration-cloche) r, Radio-Canada,